

**Charte africaine pour des collaborations
de recherche transformatrices**



Soutenir et renforcer la contribution de l'Afrique à la production du savoir scientifique dans le monde.

Traduit et relu par Cadenza Academic Translations

PRÉAMBULE

La présente Charte, élaborée conjointement par des institutions et des organismes majeurs de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique, présente des principes clés et des aspirations en vue de favoriser des collaborations de recherche transformatrices avec le continent. Ces collaborations contribueront à faire avancer l'activité scientifique mondiale pluriverselle, plus juste et plus riche, dans les domaines des sciences formelles, naturelles et sociales, des arts et des sciences humaines, dans lequel l'Afrique occupe la place qui lui revient.

La présente Charte est conforme aux valeurs fondamentales du cadre 2022 de l'UNESCO sur la science ouverte et s'inscrit dans la lignée d'importantes initiatives pour promouvoir l'équité dans les partenariats de recherche. Ces initiatives comprennent notamment les Quatre approches pour encourager les partenariats équitables de recherche – Guide de bonnes pratiques, dont les recommandations s'appuient sur une consultation d'ampleur de parties prenantes et de bailleurs de fonds à l'international, y compris en Afrique ; le Code de conduite mondial pour des partenariats de recherche équitables ; le Guide pour les partenariats transfrontaliers de recherche ; d'autres cadres plus spécifiquement centrés sur certaines disciplines, tels que les Principes de recherche en santé mondiale ; des mouvements plus larges comme le Réseau de savoir sur l'équité ; et des outils pratiques, tels que la Boîte à outils pour des partenariats de recherche équitables.

Surtout, la présente Charte s'inspire et s'imprègne d'une longue histoire de la pensée et de l'engagement intellectuel panafricains, ayant à cœur de soutenir et de renforcer la contribution du continent à la production du savoir scientifique.



Plus d'informations :

La Charte africaine pour des collaborations de recherche transformatrices est une initiative conjointe des principaux organismes et réseaux d'enseignement supérieur en Afrique, notamment l'Association des universités africaines (AUA), l'Alliance des universités de recherche africaines (ARUA), le Conseil interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est (IUCEA), l'Association des universités de l'Afrique de l'Ouest (AWAU), le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), l'Académie africaine des sciences (AAS) et le Réseau international pour l'enseignement supérieur en Afrique (INHEA).

Cette initiative a été rendue possible grâce au Perivoli Africa Research Centre (PARC) de l'université de Bristol, en partenariat avec la Chief Albert Luthuli Research Chair de l'université d'Afrique du Sud et l'Institute for Humanities in Africa (HUMA) de l'université du Cap.

POURQUOI DES COLLABORATIONS DE RECHERCHE TRANSFORMATRICES ?

Développer des collaborations de recherche entre l'Afrique et les pays du « Nord »

La recherche collaborative entre des acteurs africains et des acteurs situés en dehors du continent continue de se développer dans le cadre du processus d'internationalisation de l'enseignement supérieur (ES) et de la science. Si les initiatives « Sud-Sud » jouent un rôle croissant, les travaux menés conjointement avec des partenaires du « Nord » restent prédominants. Aujourd'hui, les mesures pour développer, consolider et mieux mettre en œuvre ces collaborations entre l'Afrique et les pays du Nord s'accroissent, dans un contexte de prise de conscience des inégalités fréquentes qui imprègnent leur conceptualisation, leur conception et leur exécution.

Des actions en faveur de partenariats de recherche équitables entre l'Afrique et les pays du « Nord »

Des efforts extrêmement importants sont menés par différents bailleurs de fonds et divers réseaux et institutions de l'ES pour obtenir une plus grande

équité et remédier aux asymétries dans les modalités de mise en œuvre des partenariats de recherche entre les pays du Sud et du Nord. Ces asymétries se manifestent dans la prise de décision, généralement menée par les pays du Nord, concernant l'objet des recherches, les objectifs, les méthodologies, l'allocation des budgets et l'utilisation des données et des échantillons collectés ; dans la division du travail, les partenaires du Nord assurant généralement les aspects les plus « valorisés » des projets communs, tels que les analyses globales et la théorisation, leurs homologues africains se retrouvant cantonnés à la collecte des données et aux interprétations locales ; dans la marginalisation de parties prenantes non universitaires pertinentes et de leurs points de vue ; dans la tendance classique à cibler uniquement le partenaire africain dans le renforcement des capacités ; et dans l'accès aux distinctions, en particulier en ce qui concerne l'attribution des publications et autres produits des recherches.

La nécessité de rééquilibrer en profondeur l'écosystème mondial de la science et de la recherche

Le moment collectif actuel exige que nous allions au-delà de la réflexion sur les « partenariats équitables » et que nous reconnaissons le besoin urgent de rééquilibrer en profondeur les relations entre l'Afrique et les pays du « Nord », ainsi que leur positionnement dans l'écosystème mondial de la science et de la recherche dans son ensemble. L'objectif doit être que les chercheurs africains, les établissements africains d'ES et de recherche, ainsi que le savoir produit sur et depuis le continent prennent la place qui leur revient dans l'activité scientifique mondiale.

Il s'agit autant d'un impératif de justice sociale que de la nécessité de mettre fin à la perpétuation de hiérarchies injustes dans l'activité scientifique, qui découlent des histoires coloniales et participent au maintien d'inégalités politiques et économiques plus larges à l'échelle mondiale. Il s'agit également de la nécessité de favoriser une recherche plus riche et plus puissante, dont la communauté internationale a besoin pour répondre aux multiples crises auxquelles le monde fait face et pour défendre comme il se doit la dignité et l'épanouissement des êtres humains. Cette science plus riche doit donner une place active à une pluralité de savoirs sur « la façon dont le monde fonctionne et devrait fonctionner ». Elle doit proposer des alternatives à la logique monochrome de la pensée scientifique « occidentale » qui a dominé la recherche jusqu'à présent et contribué aux difficultés auxquelles le monde est aujourd'hui confronté.

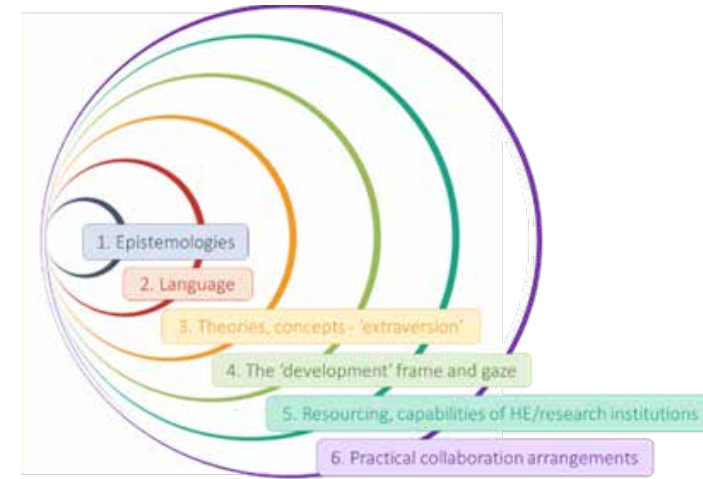
Le potentiel des collaborations de recherche transformatrices

Les collaborations internationales avec des partenaires des pays du « Nord » dominent la recherche africaine : la majorité des publications scientifiques sont le fruit de ces partenariats. Cela signifie que ce type de collaborations peut servir de point de départ pour permettre des changements dans l'écosystème mondial de la science et de la recherche dans son ensemble : elles ont le potentiel d'être transformatrices.

Pour être transformatrices, les collaborations de recherche ne doivent pas se limiter à assurer l'équité dans les modalités concrètes du projet commun (division du travail, prise de décision, accès aux distinctions, inclusion de parties prenantes non universitaires et ciblage des actions de renforcement des capacités). Elle doit aussi remédier activement aux multiples déséquilibres de pouvoir qui sous-tendent la production du savoir scientifique, produisant ainsi un terrain de jeu inégal dans la science mondiale, dans lequel le continent est systématiquement désavantagé et le potentiel de l'érudition mondiale limité (voir schéma).



Schéma : Un terrain de jeu inégal en Afrique – La production mondiale du savoir scientifique : des déséquilibres de pouvoir multiples



La meilleure façon de se représenter les déséquilibres de pouvoir multiples qui traversent la production du savoir scientifique est

probablement sous la forme d'un ensemble de cercles concentriques. Au centre (niveaux 1 à 3), se trouvent la prédominance occidentalocentrée et la dévalorisation d'autres épistémologies, langues, théories et concepts dans la production de nouveaux savoirs ; et conséquemment, la tendance à considérer les pays du « Nord » comme le lieu naturel de la production du savoir scientifique. La logique du cadre de développement (niveau 4), qui sous-tend le plus souvent la recherche menée en Afrique, sur l'Afrique ou pour l'Afrique, est à l'origine d'un autre niveau connexe d'asymétrie profonde. Ce cadre délimite les domaines et prédéfinit les problématiques et les solutions jugées pertinentes à étudier sur le continent ; il impose un « regard » unidirectionnel qui présente l'Afrique comme déficiente, comme un terrain d'investigation et d'assistance pour les acteurs des pays du « Nord ». Il est rare que le regard s'inverse et encore plus rare, si ce n'est jamais, qu'il se renverse. Un dernier déséquilibre de pouvoir majeur, lié au précédent, résulte des grandes disparités dans les ressources matérielles, notamment dans les infrastructures physiques et de données dont disposent les universités d'Afrique et celles des pays du « Nord » (niveau 5). Conjointement, les niveaux 1 à 5 donnent vie et forme aux asymétries observées dans les modalités pratiques de la collaboration (niveau 6).

English

1. Epistemologies
2. Language
3. Theories, concept – ‘extraversion’
4. The ‘development’ frame and gaze
5. Resourcing, capabilities of HE/research institutions
6. Practical collaboration arrangements

French

1. Épistémologies
2. Langue
3. Théories, concepts – « extraversion »
4. Cadre et regard du « développement »
5. Ressources, capacités des établissements d’ES/de recherche
6. Modalités pratiques de la collaboration

Établir les collaborations transformatrices comme modèle à suivre et pratique standard

Ce mode transformateur de collaborations de recherche ne pourra contribuer à rééquilibrer l'écosystème mondial de la science et de la recherche que s'il est établi comme modèle à suivre et pratique standard. Pour y parvenir, il faudra œuvrer au changement dans quatre domaines principaux : les mentalités et capacités individuelles, les normes sociales et intellectuelles collectives, les ressources disponibles et, élément déterminant, les politiques et les cadres réglementaires qui fixent en dernière instance les « règles du jeu » de la recherche collaborative entre l'Afrique et les pays du « Nord ». Un changement de politique doit être opéré à plusieurs niveaux, dans le « Nord » comme en Afrique : par les réseaux et les établissements d'ES (EES), par les organismes de financement, par les agences d'évaluation de l'ES ou de la recherche, par les maisons d'édition, par les agences nationales ou internationales de politique scientifique et, enfin, par les gouvernements nationaux.

Lignes directrices et engagement

Les actions pour mener à bien cette transformation structurelle doivent s'inscrire dans un cadre qui place l'Afrique au centre. Ce cadre :

- Définit, et fait approuver par les acteurs clés, les principes fondamentaux des collaborations de recherche transformatrices et les aspirations générales au changement dans les politiques et cadres réglementaires à différents niveaux.

- Recommande et identifie des objectifs et des indicateurs de réussite correspondant à des actions concrètes et recueille l'engagement des entités cibles (établissements et réseaux d'ES, organismes de financement, agences d'évaluation ou de gouvernance scientifique, maisons d'édition, agences nationales ou internationales de politique scientifique, gouvernements).
- Émet des lignes directrices concernant les approches à adopter pour mener ces actions concrètes, en s'appuyant amplement sur des exemples ou expériences pertinentes de bonnes pratiques ou de pratiques prometteuses.



La présente Charte pose les fondations d'un tel cadre. Elle définit les principes clés des collaborations de recherche transformatrices et expose les grandes aspirations au changement des cadres politiques et réglementaires (par les réseaux et établissements d'ES, les bailleurs de fonds, les organismes d'évaluation des établissements d'ES et de recherche, les maisons d'édition, les gouvernements et les organismes internationaux de politique scientifique) afin d'établir ce mode de collaboration comme modèle à suivre et pratique standard.

Par la suite, des cadres de mise en œuvre ciblés et des guides seront élaborés afin de développer et de faciliter le suivi des actions concrètes menées par les principales entités et agences sur le continent et en dehors.

Un débat intellectuel plus large et évolutif ainsi qu'une enquête plus approfondie seront essentiels pour façonner et soutenir ces actions et changements au niveau politique. Une ample participation de la communauté scientifique permettra d'affiner la réflexion sur les fondements et principes des collaborations transformatrices, de favoriser un apprentissage progressif des moyens de les mettre en œuvre dans des recherches conjointes de toutes les disciplines et domaines, et d'acquérir des connaissances sur les effets et les implications plus larges de ces partenariats transformateurs.

L'alliance de tous ces éléments favorisera le développement de communautés intersectorielles d'intérêt et de pratique entre l'Afrique et les pays du « Nord ».

PRINCIPES POUR DES COLLABORATIONS DE RECHERCHE TRANSFORMATRICES

La recherche collaborative entre les acteurs du continent et d'ailleurs doit activement remédier aux multiples déséquilibres de pouvoir dans la production du savoir scientifique et favoriser une activité scientifique mondiale équitable et plus riche dans laquelle les chercheurs, les institutions et les savoirs africains occupent la place qui leur revient.

<i>Niveau de déséquilibre du pouvoir</i>	<i>Principes pour corriger les déséquilibres</i>
	<i>Par principe, toute recherche collaborative doit :</i>
<p>Épistémologie</p> <p>Prédominance des orientations épistémiques occidentalocentrées dans la production du savoir scientifique.</p> <p>Absence de prise en compte, d'utilisation ou de production d'autres épistémologies venant d'Afrique.</p>	<p>Se fonder sur un examen initial critique et sur la reconnaissance des positions épistémiques des collaborateurs.</p> <p>Postuler le caractère non universel de la validité des orientations épistémologiques occidentalocentrées – et les décentrer, et chercher à mobiliser des alternatives émanant du continent ou à en produire de nouvelles.</p>
<p>Langue</p> <p>Prédominance des langues occidentales comme vecteurs de la production et de la diffusion des nouvelles connaissances scientifiques.</p> <p>Absence de recours ou recours marginal aux langues africaines comme vecteurs de la production et de la diffusion des nouvelles connaissances scientifiques.</p>	<p>À tout le moins lorsque les phénomènes étudiés se passent sur le continent, privilégier les langues africaines à toutes les étapes de la production du savoir : conceptualisation, conception, collecte de données, analyse, interprétation, diffusion.</p>

<p>Théorie, concepts, « extraversion »</p> <p>Prédominance dans la recherche universitaire des orientations épistémiques, concepts et théories occidental-centrés, et tendance caractéristique à considérer « l'Occident » comme le lieu de production des théories scientifiques de portée mondiale.</p> <p>Absence de prise en compte, d'utilisation ou de production d'autres savoirs venant d'Afrique.</p>	<p>Se fonder sur un examen initial critique et sur la reconnaissance des positions théoriques des collaborateurs.</p> <p>Postuler le caractère non universel de la validité des théories et concepts occidental-centrés – et les décentrer, et chercher à mobiliser des connaissances de portée mondiale issues du continent ou à en produire de nouvelles.</p>
<p>Le cadre du développement</p> <p>Prédominance du cadre de développement et des programmes mondiaux de développement au fondement de la recherche en Afrique, sur l'Afrique ou pour l'Afrique, et par conséquent :</p> <p>Imposition d'un regard unidirectionnel faisant du continent un lieu de « déficience » et d'investigation/intervention pour les acteurs des pays « développés ». Rare inversion du regard, renversement encore plus rare.</p> <p>Délimitation des domaines jugés pertinents pour la recherche sur le continent ; exclusion d'autres champs d'investigation prioritaires ou stratégiques pour le continent.</p> <p>Imposition a priori de « problématiques » clés et de « solutions » souhaitées pour faire progresser le développement et l'épanouissement des êtres humains ; exclusion d'autres logiques ou conceptions (venant du continent)</p>	<p>Chercher à aborder des domaines prioritaires ou d'intérêt stratégique pour le continent, même s'ils ne s'inscrivent pas ou ne sont pas mis en avant dans les programmes de développement mondiaux et les questions identifiées comme des « défis mondiaux ».</p> <p>Lorsque les questions abordées sont identifiées comme des « défis mondiaux du développement » :</p> <p>Au minimum, inverser le regard, au mieux, le renverser.</p> <p>« Décentrer » la manière dont sont implicitement « comprises » les problématiques clés et les solutions nécessaires ; et produire d'autres interprétations fondées sur des connaissances issues du continent.</p>



<p>Ressources institutionnelles</p> <p>Les ressources et infrastructures de la plupart des établissements africains d'ES et de recherche étant nettement « inférieures » (par rapport à ceux des pays du Nord), leur capacité à mettre en place des actions de recherche collaborative indépendantes ou collaboratives solides et durables est fragilisée.</p> <p>Les régimes de financement actuels, qui ciblent généralement des projets individuels à relativement court terme et dont la direction est souvent assurée depuis un pays du « Nord », compromettent le développement de ces capacités institutionnelles.</p>	<p>Instaurer des sources de financement explicitement destinées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Renforcer les ressources institutionnelles du partenaire africain, y compris en ce qui concerne les infrastructures et la direction des recherches. – Soutenir l'élaboration de programmes de recherche durables et à plus long terme dirigés par l'Afrique, et portant sur les priorités définies sur le continent. 	<p>Modalités pratiques</p> <p>La division du travail dans les projets communs voit souvent les partenaires non africains (en particulier les pays du Nord) diriger les aspects « valorisés » de la recherche (analyses, théorie, interprétation) tandis que les « partenaires » africains sont cantonnés à la collecte de données ou aux interprétations locales.</p> <p>Le pouvoir de décision sur les objets, objectifs et méthodes de recherche, sur l'allocation du budget et (le cas échéant) sur l'utilisation des données et des échantillons collectés est souvent exercé par des partenaires non africains.</p> <p>L'objectif de renforcement des capacités concerne généralement uniquement les partenaires africains (et non les partenaires des pays du « Nord »), de manière « unidirectionnelle ».</p> <p>L'accès aux distinctions, en particulier le statut d'auteur (principal) des publications issues de la recherche commune, est souvent limité pour les partenaires africains.</p>	<p>Chercher, comme option première et privilégiée, à ce que la direction intellectuelle et institutionnelle soit assurée par le partenaire africain.</p> <p>S'appuyer sur les recommandations des Quatre approches pour encourager les partenariats équitables de recherche – Guide de bonnes pratiques et d'autres cadres complémentaires pour prévenir les asymétries injustes dans le déroulement de la recherche commune.</p>
--	---	--	---

ASPIRATIONS POUR UNE TRANSFORMATION DES CADRES POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Établissements et réseaux d'ES et de recherche :

Aligner les politiques organisationnelles, les lignes directrices et le financement interne de manière à exiger, permettre et récompenser activement les activités de débat et d'apprentissage sur les collaborations de recherche transformatrices ainsi que la poursuite d'une recherche collaborative qui adhère à ses principes clés.

Organismes de financement des recherches :

Aligner les sources et paramètres de financement de manière à exiger, permettre et récompenser les activités d'apprentissage et la poursuite d'une recherche collaborative qui adhère aux principes clés des collaborations de recherche transformatrices.

Agences d'évaluation des établissements d'ES et de recherche :

Adapter les cadres normatifs d'évaluation de la recherche actuels ou en établir de nouveaux, et/ou évaluer la culture et l'environnement de l'établissement d'ES de manière à valoriser explicitement et à récompenser les activités d'apprentissage sur les collaborations de recherche transformatrices ainsi que la poursuite d'une recherche collaborative qui adhère à ses principes clés.

Gouvernements :

Adapter les politiques nationales ou locales actuelles ou en établir de nouvelles dans le domaine des sciences, de l'enseignement supérieur ou d'autres sujets connexes, ou façonner la politique internationale de manière à exiger et permettre des activités d'apprentissage sur les collaborations de recherche transformatrices ainsi que la poursuite d'une recherche collaborative qui adhère à ses principes clés.

Organismes scientifiques internationaux :

Adapter les politiques internationales actuelles ou en établir de nouvelles de manière à exiger et permettre des activités d'apprentissage sur les

collaborations de recherche transformatrices ainsi que la poursuite d'une recherche collaborative qui adhère à ses principes clés.

Éditeurs scientifiques :

Aligner les politiques et lignes éditoriales de manière à favoriser les manuscrits qui rendent compte d'une recherche collaborative adhérant aux principes clés de les collaborations de recherche transformatrices.



DÉCLARATION D'ADHÉSION À LA CHARTE

.....
..... [organisation/institution] adhère aux principes clés et aux aspirations de la Charte africaine pour des collaborations de recherche transformatrices et s'engage à soutenir et participer à l'initiative et au programme de travail plus larges qui sont nécessaires pour les concrétiser.

Nom :

Titre/Fonction :

Signature :

Date :

DÉCLARATION D'ADHÉSION À LA CHARTE

.....
..... [organisation/institution] adhère aux principes clés et aux aspirations de la Charte africaine pour des collaborations de recherche transformatrices et s'engage à soutenir et participer à l'initiative et au programme de travail plus larges qui sont nécessaires pour les concrétiser.

Nom :

Titre/Fonction :

Signature :

Date :

DÉCLARATION D'ADHÉSION À LA CHARTE

.....
..... [organisation/institution] adhère aux principes clés et aux aspirations de la Charte africaine pour des collaborations de recherche transformatrices et s'engage à soutenir et participer à l'initiative et au programme de travail plus larges qui sont nécessaires pour les concrétiser.

Nom :

Titre/Fonction :

Signature :

Date :

DÉCLARATION D'ADHÉSION À LA CHARTE

.....
..... [organisation/institution] adhère aux principes clés et aux aspirations de la Charte africaine pour des collaborations de recherche transformatrices et s'engage à soutenir et participer à l'initiative et au programme de travail plus larges qui sont nécessaires pour les concrétiser.

Nom :

Titre/Fonction :

Signature :

Date :



Transformation in Africa
research and partnerships



PARC is funded by the Perivoli Foundation



Perivoli
Foundation

**Charte africaine pour des collaborations
de recherche transformatrices**

